

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU C.C.A.S.

République Française

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
11	9	11

Séance du 25 septembre 2026

L'An Deux Mille Vingt-six, le vingt-cinq septembre, la commission permanente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINTE-HELENE, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christèle PERREL, présidente du CCAS.

Date de la Convocation :

Présents : Mesdames Christèle PERREL, Gladys LE SAUSSE, Colette FOUILLOUX, Hélène PADELLEC, Karine CONQUER, Hervelyne COUEDO

Messieurs Vincent ROCHE, Philippe DOUSSINEAU, David ROLLAND

Absent(es) excusé(es) : Marie-Pierre LE NEZET, donne pouvoir à Gladys LE SAUSSE
Nadia PICHON, donne pouvoir à Karine CONQUER

Secrétaire de séance : Madame Gladys LE SAUSSE

Objet : Délibération pour l'achat d'un ordinateur pour le CCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS de Sainte-Hélène,

Vu la dégradation des performances de l'équipement informatique actuellement utilisé par Mme la Présidente ;

Vu la nécessité d'assurer la continuité du fonctionnement administratif et des outils de travail ;

Vu les devis sollicités auprès de SAS MEDIA BUREAUTIQUE (Monsieur Tristan CAMPS) ;

Vu l'analyse comparative des solutions proposées et la pertinence de la configuration V1 pour les besoins de l'usage quotidien, notamment avec des logiciels métiers ;

Sur proposition de Madame la vice-présidente du CCAS de Sainte-Hélène ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

Décide de retenir l'option V1 – TERRA MOBILE 1610M et de valider le devis présenté par SAS MEDIA BUREAUTIQUE pour un montant total de 1 220,38 € HT (1 464,46 € TTC).

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le

ID : 056-215602202-20261001-D_25SEPT2026_10-DE

Autorise Madame la Vice-présidente à signer tous documents nécessaires à l'acquisition.

Dit que la dépense sera imputée en section d'investissement du budget 2024, M57 – chapitre 21.

Faite et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour expédition conforme, le 25/09/2026 à Sainte-Hélène

Par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,
Mme Gladys LE SAUSSE

